

# Nouvelles brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ÉTRANGER

### Une mule robotisée pour les fantassins américains

Les ingénieurs américains de l'*US Army Soldier Systems Center* travaillent sur l'*Objective Force Warrior* dont un prototype vient d'être dévoilé. Prévu pour une mise en service à l'horizon 2008, il se présente comme un système intégré, lointain cousin du *Félin*. L'aspect le plus novateur du programme concerne l'allègement, problème qui a été résolu d'une manière originale: chaque équipe de combat sera suivie par une « mule » robotisée, petit véhicule à roues télécommandé qui emportera tout ce qui assurera la logistique de niveau élémentaire. Elle sera ainsi capable de générer ou de purifier l'eau ainsi que de recharger les batteries individuelles. En outre, elle aura un rôle à jouer en matière de reconnaissance et de surveillance, grâce à ses capteurs infrarouges et ses moyens de communication. Enfin, elle pourrait emporter des armes d'appui. Alors que les fantassins opérant en Afghanistan emportent parfois jusqu'à 48 kg de matériel, la charge d'un soldat équipé du système *Objective Force Warrior* pourrait être réduite à une vingtaine de kilos. (TTU Europe, 6 juin 2002)

### Adieu C4ISR!

L'usage de l'acronyme C4ISR (*Command, Control, Communications, Computers, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*) était rentré dans les mœurs. Il faudra désormais apprendre à utiliser l'acronyme C4KISR où la lettre « K » est l'initiale du mot « kill ». Il ne

s'agit plus seulement de repérer et de poursuivre l'ennemi, mais bel et bien de l'anéantir. Au sein de la DARPA, trois programmes allant dans ce sens sont supervisés par l'*Information Exploitation Office*: l'*Affordable Moving Surface Target Engagement* (couplage des senseurs et des armes de précision afin d'engager rapidement une cible à longue distance), l'*Advanced Tactical Targeting Technology* (réseau de senseurs capables de fournir les informations de ciblage avec une précision de 50 mètres moins de 10 secondes après le repérage d'une cible), le *Tactical Targeting Network Technology* (développement de liaisons de données dédiées au ciblage tactique et autorisant une allocation dynamique des bandes de fréquence). Ces trois programmes « s'emboîtent » admirablement. (TTU Europe, 13 juin 2002)

### Protection des blindés : innovation ?

Un système de protection des blindés contre les tirs, baptisé *Integrated Army Active Protection System*, se situe dans la foulée de l'*Arena* des Russes. Il aurait passé un test d'interception de deux projectiles, sans que le blindage soit atteint. Selon des experts français, ce serait du bluff, car ce système de protection active des blindés serait incapable d'arrêter complètement un obus-flèche qui a, en moyenne un pouvoir perforant de 700 mm de blindage; au mieux, il diminuerait son efficacité des deux tiers. Ainsi 200 mm resterait indispensable pour stopper définitivement ce type de projectile. Un tel tir « dénude » le blindage, si bien qu'un second tir au même endroit est décisif. Les Palestiniens l'ont bien compris: ils tirent en

même temps 4 ou 5 coups de RPG7 sur les blindages réactifs israéliens. (TTU Europe, 20 juin 2002)

### Le futur « Panther » allemand...

Cet AIFV baptisé NGP, puis SPZ-3 (*Schützenpanzer 3*), enfin MMSW (*Modular Waffensystem*), devrait peser pas moins de 46 tonnes en ordre de bataille et bénéficier d'un armement et d'un blindage modulaire. Multimission, il devrait pouvoir embarquer nu (30 tonnes) dans un avion de transport A400M. L'état-major de la *Bundeswehr* considère qu'après trente ans de service, le *Marder*, qui a déjà été revalorisé trois fois, est complètement obsolète: canon non stabilisé, pas d'espace pour le C4I, protection insuffisante. Dans un premier temps, la commande pourrait s'élever à 400 engins, livrables à partir de 2008, mais le besoin total pourrait être de 1000 *Panther*. (TTU Europe, 27 juin 2002)

### L'EBRC français

L'*Engin blindé à roues de contact* (EBRC), complémentaire du char *Leclerc*, du *Véhicule blindé de combat d'infanterie* (VBCI) et du *Véhicule blindé léger* (VBL), sera l'un des constituants majeurs du système de forces « Maîtrise du milieu aéroterrestre » dans la période 2011-2030. Destiné à assurer des missions de reconnaissance et de combat pour une force expéditionnaire, en amont des forces lourdes, et des missions d'accompagnement de ces mêmes forces une fois sur le théâtre, il devra réunir toutes les qualités susceptibles de permettre l'engagement des unités terrestres dans les divers types

de missions à réaliser au contact: renseignement par les capteurs et éventuellement par le feu, acquisition d'objectifs, participation au contrôle de foules, accompagnement du char *Leclerc* ou combat dans le cadre d'actions de coercition en l'absence du char *Leclerc*, etc. En outre, le renforcement des capacités affectées au traitement des crises menaçant les intérêts stratégiques français implique qu'il puisse être projeté, sans délai, en n'importe quel point du globe, et s'adapter ainsi à la diversité des crises où des forces devaient intervenir.

Le respect des exigences opérationnelles et la priorité accordée à la protection, à l'adaptation à la zone urbaine, aux communications et à l'aérotransportabilité conduiront à des choix technologiques «dimensionnants». Ainsi, les réflexions en cours orientent les travaux vers un système réparti, articulé autour d'un véhicule blindé léger (18 à 20 tonnes), capable d'exploiter une panoplie de capteurs autonomes (drones et robots terrestres), tout en demeurant pleinement opérationnel.

L'EBRC sera le premier système d'arme basé sur le principe du combat «infocentré» et il servira de fédérateur à la constitution de la «Bulle opérationnelle aéroterrestre». À terme, les systèmes d'arme qui succéderont au char *Leclerc*, à l'*Engin blindé du génie* (EBG), à l'hélicoptère *Tigre* et au système combattant *Félin* seront développés dès l'origine sur les principes mis en œuvre pour l'EBRC afin d'assurer, non seulement l'interopérabilité mais aussi une efficacité remarquable en termes de coopé-

ration. (Vincent Imbert: «La Bulle aéroterrestre, un choix nécessaire», *Défense nationale*, juin 2002)

## SUISSE

### Simulateur tactique remis à la troupe à Thoun

Avec le simulateur tactique *ELTAM* d'un coût de 68 millions, la troupe a pris possession, le 25 juin 2002, d'un instrument didactique moderne et conforme aux besoins de l'Armée XXI. Cette installation de simulation permet aux formations mécanisées d'exercer le combat interarmes. Il était impossible jusqu'ici d'exercer avec réalisme et intensité le combat impliquant simultanément plusieurs systèmes d'armes aux niveaux du bataillon et de la compagnie.

*ELTAM* comble cette lacune de l'instruction. Il sert à instruire la conduite au combat par les commandants de bataillons, leurs états-majors, les commandants

de compagnie et les chefs des moyens d'appui et des troupes participant directement au combat. Il est possible d'instruire simultanément jusqu'à deux formations de la taille d'un bataillon. On dispose d'un terrain d'exercice virtuel de 900 kilomètres carrés avec plus de 400 objets amis ou ennemis (chars, véhicules, troupes). Des copies conformes de compartiments de combat sont à disposition, de même qu'une vision extérieure sur 360 degrés en temps réel. La direction d'exercice peut configurer librement les scénarios et les déroulements. Elle peut aussi surveiller l'exercice et prendre influence en tout temps. *ELTAM* est de conception modulaire et peut être adapté aux futurs systèmes d'armes.

Des solutions informatiques novatrices et extraordinairement performantes ont été appliquées pour réaliser l'installation de simulation. La puissance de calcul à disposition équivaut à 1000 PC modernes interconnectés.

### Pully, CHPM Cours et conférences

|                            |                                                                               |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Judi 13 mars 2003 18 h 30  | Mission de maintien de la paix en Erythrée, lt-col Jean-Paul Rychener         |
| Judi 24 avril 2003 18 h 30 | Visite du Musée de la police criminelle au Mont-sur-Lausanne                  |
| Judi 15 mai 2003 18 h 30   | La pensée stratégique suisse: quelques pistes de recherche, cap Pierre Streit |
| Samedi 14 juin             | Visite des fortifications de Morat/secteur Vully, br Jürg Keller              |

Sauf avis contraire, les cours ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully (tél 021 729 46 44, fax 021 729 46 88, e-mail [chpm-pully@bluewin.ch](mailto:chpm-pully@bluewin.ch))

### «Tolérance zéro» dans l'armée vis-à-vis de toutes les drogues

Berne, le 10 juillet 2002.— La politique de l'armée suisse dans le domaine des drogues doit être poursuivie avec rigueur et les contrôles doivent être renforcés dans les écoles et dans les cours. La règle suivante est applicable dans l'armée: «Tolérance zéro pour toutes les drogues». Tel est le résultat des tables rondes tenues entre des représentants de l'armée et des spécialistes extérieurs à l'armée.

Après toute une série de cas de consommation de drogues douces ou de drogues dures dans l'armée à la fin des écoles de printemps 2002, le chef des Forces terrestres, le cdt C Jacques Dousse, a invité des représentants de l'armée, des experts des stupéfiants et des spécialistes extérieurs à l'armée à participer à des tables rondes.

Les mesures suivantes sont prévues pour le début des écoles d'été 2002: La politique de l'armée en matière de drogues est poursuivie rigoureusement. Le cdt C Dousse a convoqué tous les commandants d'école à un séminaire consacré uniquement à ce problème, il a communiqué dans un ordre du jour personnel adressé à tous les militaires entrant en service dans les écoles d'été sa position et ses attentes au sujet du problème; «Drogue et armée». Les fautifs qui enfreignent la loi sur les stupéfiants, qui possèdent des quantités minimes de drogues douces et de

drogues dures pendant le service et/ou en consomment, seront punis disciplinairement comme jusqu'à présent.

Ceux qui dépassent la quantité minime, à savoir les cas lourds, ceux qui se livrent au trafic et à d'autres actes interdits par la loi, seront remis aux autorités civiles chargées de la poursuite en vue de les sanctionner. De ce fait, les commandants d'école ont été invités à effectuer, lorsqu'ils soupçonnent la présence de drogues, des contrôles dans les cantonnements et auprès des personnes suspectes.

L'armée veut cependant aussi apporter son aide aux fautifs: il ne suffit pas de punir, la personne punie doit être aidée par la suite, notamment dans le domaine de la drogue. Le Service psychologique et pédagogique (SPP) de l'armée suisse, les médecins

de troupe et les aumôniers font partie de cet encadrement.

Outre la consommation de boissons alcoolisées dans les écoles et les cours militaires, qui reste le problème majeur, l'usage de drogues douces et dures pendant le service n'est pas une nouveauté. L'armée de milice est le reflet de la société civile. Selon une statistique effectuée à l'entrée de l'école de recrues, un tiers des jeunes militaires a déjà été en contact avec des drogues. Comme le soulignent les contrôles effectués dans les écoles, près d'un tiers de tous les cas disciplinaires dans les écoles de printemps 2002 étaient dus à des infractions à la loi sur les stupéfiants. Mais il est aussi évident que deux tiers des militaires sont *clean*. Ce sont précisément ces deux tiers de militaires qui ont particulièrement le droit de vivre en sécurité.

### Fortifications: publication de l'inventaire des monuments militaires du Valais

Au cours de la réforme «Armée 95», quelque 13500 ouvrages intégrés à l'infrastructure militaire de conduite et de combat ont été déclassés. De nombreux ouvrages seront vendus ou démolis. Toutefois, pour des raisons historiques et culturelles, il faut en conserver et les léguer à la postérité. Le 26 novembre, au château de Saint-Maurice, des experts du Département fédéral de la défense présentaient le dernier inventaire paru, une brochure illustrée qui recense les ouvrages militaires les plus importants du canton du Valais. Ont déjà été publiés les inventaires des cantons de Neuchâtel, Zoug, Schaffhouse, Thurgovie, Lucerne, Nidwald, Obwald, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne ainsi que ceux des cantons du Tessin et du Jura. Tous ces fascicules peuvent être commandés à Sylvio Keller, Division des biens immobiliers militaires, Etat-major général, 3003 Berne. Adresse électronique: [sylvio.keller@gst.admin.ch](mailto:sylvio.keller@gst.admin.ch)